

**INFRASTRUCTURES NUMERIQUES :
LA FIEEC S'ENGAGE POUR FACILITER LE DEPLOIEMENT DE LA FIBRE OPTIQUE
ET ACCOMPAGNER LE PLAN FRANCE TRES HAUT DEBIT**

Dans le cadre de la validation du Plan France Très Haut Débit début novembre, la Fédération des Industries Electriques, Electroniques et de Communication (FIEEC) a participé activement à l'élaboration d'un guide pratique sur l'installation d'un réseau de fibre optique dans les constructions neuves. Ce guide pratique a été publié le 29 novembre à l'occasion d'une grande conférence rassemblant les acteurs de la filière autour de la plateforme « Objectif Fibre »*.

A l'heure où la complémentarité des technologies de l'énergie et du numérique permet à notre société d'entrer dans le 21ème siècle avec l'émergence chaque jour de nouveaux produits et solutions, la FIEEC rappelle que ces évolutions sont conditionnées par une infrastructure numérique pérenne, fiable, rapide et sécurisée.

C'est la raison pour laquelle les industries électriques, électroniques et de communication se sont félicitées de l'autorisation du Plan France Très Haut Débit par la Commission européenne le 7 novembre dernier. Cette validation va permettre le développement des infrastructures numériques qui représentent un élément de compétitivité majeur pour notre pays et ses entreprises, appelées à jouer un rôle de premier plan dans les évolutions technologiques en cours et à venir.

Pour Patrick BERTRAND, Vice-Président numérique de la FIEEC et Directeur Général de CEGID : « *La mise en œuvre du Plan France Très Haut Débit crée un cadre adapté à l'essor du numérique, source d'innovation, de croissance et de création d'emplois. C'est aussi un axe majeur d'action pour réduire la fracture numérique et renforcer l'inclusion numérique. Notre profession est clef pour le développement du numérique, qui irrigue l'ensemble des secteurs et permet une transformation sans précédent de notre économie et de notre pays* ».

Les entreprises du secteur représentent une filière d'excellence regroupant les industries du numérique, des câbles, des équipementiers, du logiciel ou encore des réseaux de communication. Forte de ce rôle central et structurant dans la filière numérique, la FIEEC de concert avec les autres acteurs de la plateforme Objectif Fibre, publie depuis plusieurs années des guides pratiques pour déployer la fibre optique et garantir le déploiement d'infrastructures numériques de qualité.

Cette dynamique vient au demeurant répondre à des besoins sociétaux majeurs : smart cities, objets connectés, Industrie du futur, silver économie, mobilité, bâtiment intelligent ou encore sécurité et confiance numérique.

« *Le déploiement du socle numérique, notamment des infrastructures très haut débit fixes, est une condition sine qua non du développement des nouveaux usages numériques qui prennent leur essor aujourd'hui* », précise Georges KARAM, Président de Sequans Communication, Président d'AFNUM et Administrateur de la FIEEC.

* : « *Objectif Fibre* » est une plateforme de travail qui vise à identifier et lever les freins opérationnels à un déploiement massif de la fibre optique. Elle est composée de la FIEEC, la FFIE, de la FFTélécoms et du SERCE. Ses membres représentent plus de 7 500 membres, 650 000 salariés et 183 milliards d'euros de chiffre d'affaires.